



Pic de pollution : Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel vendredi

En raison d'un nouvel épisode de pollution atmosphérique, la Ville de Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel pour la journée du vendredi 17 février.

AIRPARIF prévoit pour la journée de demain un épisode de pollution atmosphérique aux particules, entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public.

Conformément aux dispositions prévues par l'Exécutif parisien lors de pic de pollution atmosphérique, la Ville mettra en place le stationnement résidentiel gratuit, le vendredi 17 février 2017.

En fonction de l'évolution de la situation dans les jours qui viennent, d'autres mesures complémentaires pourront être prises : gratuité de l'abonnement journée à Vélib' et gratuité de la première heure d'utilisation d'Autolib' pour les nouveaux abonnés.

La Ville de Paris appelle tous les Parisiens à suivre les messages de prévention et à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements et en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun, le covoiturage ou l'utilisation de véhicules plus respectueux de l'environnement : électrique, gaz naturel, etc.

Contact presse : 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr